

Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles

FICHE D'INSCRIPTION AU MODULE 1 DE LA FORMATION DORéMI

Cette fiche sert à votre inscription ou celle d'un de vos salariés à la formation DORéMI.

- Prénom et nom du stagiaire :
- Fonction du stagiaire :
- Statut du stagiaire : gérant non salarié / gérant salarié / salarié
- Email du stagiaire :
- Téléphones fixe et portable du stagiaire :
- Organisme collecteur des fonds de formation (OPCA) pour le stagiaire : FAFCEA / Constructys / autre, préciser :
- Niveau de qualification¹ : (aucune ; CAP/BEP ; bac pro/bac technologique/brevet de technicien/brevet professionnel ; BTS/DUT ; autres)

- Numéro de SIRET de l'entreprise
- Nom de la personne en charge du suivi de l'inscription :
- Fonction de la personne en charge du suivi de l'inscription :
- Email de la personne en charge du suivi de l'inscription :
- Téléphone de la personne en charge du suivi de l'inscription :

Sur réception de ce bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une convention de formation et un devis qui permettront à votre organisation professionnelle de demander une prise en charge par votre OPCA (organisme gérant les fonds de la formation professionnelle), sous condition d'une participation aux trois jours de formation de la session.

Date :

Signature du responsable

Cachet de l'entreprise

S'engage à :

- Ce que le stagiaire suivra **en personne la totalité des journées de formation** prévues dans le cadre de l'opération DORéMI (en cas d'absence, la formation ne sera pas validée, vous ne serez pas pris en charge par l'OPCA. Par conséquent, vous devrez régler la totalité des coûts d'inscription).
- Fournir l'ensemble des documents nécessaires au montage des dossiers de financement auprès des OPCA.

Fiche complétée à renvoyer (si possible par mail) avant le 18 août 2017

accompagnée de l'attestation de cotisation à la caisse des congés payés ou déclaration fiscale et de l'attestation RGE à :

Anne MICOUD

Coordinatrice - Plateforme de la Rénovation Ardèche verte Hermitage Herbasse

Mail : ardechevertehermitage@Renofute.fr

ARCHE Agglo

tél. 04 26 78 57 88

¹ Ces informations sont utilisées uniquement à des fins statistiques, pour convaincre des financeurs d'une prise en charge complète de la formation pour les prochaines sessions de formation, prise en charge qui peut être conditionnée par le niveau de qualification professionnelle des participants.

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE - DESCRIPTIF

Dispositif DORéMI – Module 1 (« solfège »)

Pierre-Henri OLPHAND

SAINT JEAN DE MUZOLS – les jeudi 21 et 28 septembre et mercredi 4 octobre 2017

OBJECTIFS

Comprendre le contexte, les verrous, et les réponses à apporter pour accéder au marché de la rénovation à très faible consommation d'énergie pour la maison individuelle. Acquérir les outils techniques, économiques, organisationnels et financiers.

PUBLIC

Artisans et entreprises souhaitant s'inscrire dans un parcours DORéMI dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Ardéchoise.

PREREQUIS

Les participants font partie d'entreprises du bâtiment entrant dans un des corps de métier du dispositif, et ayant la volonté de travailler en groupement, dans une logique de rénovation globale à coûts maîtrisés.

INTERVENANT

Pierre-Henri OLPHAND est thermicien de formation, en activité depuis 20 ans dans le secteur de la maîtrise de l'énergie. Son expérience professionnelle alterne le conseil aux particuliers et aux collectivités, le travail en bureau d'étude ou encore le travail de mise en œuvre dans le bâtiment, notamment des dispositifs de chauffage ou la production d'électricité photovoltaïque. Il a, dès 2012, participé au déploiement en Drôme de la toute première expérimentation du dispositif DORéMI.

DATES, HORAIRES ET DUREE

Les jeudi 21 et 28 septembre et mercredi 4 octobre 2017

Accueil des participants à partir de 8h15 et début de la formation à 8h30 - fin à 18h soit 24h de formation effective.

LIEU

07 300 Saint Jean de Muzols **salle "la Treille" à la Résidence des Vignes** - 1^{er} Chemin de Martinot pour les 21 et 28 septembre puis **salle "C" de l'Espace Noël Passas** - Entrée côté Allée des Vignes le 4 octobre

METHODE PEDAGOGIQUE

- Alternance (au gré des participants) entre exposés et séquences d'échanges (questions-réponses)
- Présentation basée sur de nombreux retours d'expériences et exemples de réalisations
- Exercices à partir d'études de cas

ORGANISATION

L'Institut négaWatt est l'organisme de formation qui porte la formation, émet les conventions de formation et devis, centralise les paiements et, à l'issue de la formation, édite les attestations de présence et les factures acquittées.

Pour toute information et s'inscrire, contacter :

Anne MICOUD

Coordinatrice - Plateforme de la Rénovation Rénofuté Ardèche verte Hermitage Herbasse

ARCHE AGGLO

tél. 04 26 78 57 88

Courriel : ardechevertehermitage@renofute.fr

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE - PROGRAMME

Dispositif DORéMI – Module 1 (« solfège »)

SAINT JEAN DE MUZOLS – les jeudi 21 et 28 septembre et mercredi 4 octobre 2017

Journée 1

Accueil - Introduction

1. Pourquoi DORéMI et quels objectifs ?

- a. Introduction : Contexte et raisons d'agir
- b. Le marché de la rénovation performante
- c. La rénovation « facteur 4 »

2. Concevoir la rénovation performante

- a. Contexte réglementaire (TR existant, DPE)
- b. Les Solutions Techniques de Référence (STR) : atteindre les performances sans calcul

3. Construire la réponse technique de rénovation

- a. Pratiques actuelles : l'évaluation thermique
- b. L'état des lieux architectural et technique
- c. Concevoir la rénovation de l'enveloppe
 - La Migration de vapeur d'eau dans les parois

Journée 2

La Perméabilité à l'air des bâtiments

Le choix des isolants

d. Concevoir la rénovation des systèmes

La ventilation

Le chauffage

L'eau chaude sanitaire

L'installation électrique

- e. Choisir une STR à l'issue de l'ELAT
- f. Construire une offre commerciale

4. La démarche DORéMI en pratique

- a. Les acteurs du dispositif
- b. Composition et fonctionnement du groupement, rôle du pilote

Journée 3

5. Approfondissement par métier

a. Techniques de rénovation de l'enveloppe

Généralités

Isolation et étanchéité à l'air par l'intérieur

Isolation par l'extérieur

Isolation et étanchéité à l'air de la toiture

Isolation et étanchéité à l'air du plancher bas

Menuiseries extérieures

b. Techniques de rénovation des systèmes

Quelques rappels de physique...

Le chauffage

L'eau chaude sanitaire

La ventilation

L'électricité domestique

Evaluation de la formation